

**Mutualité Solidaris**

**Rue Douffet 36**

**4020 Liège**

...../...../2025

### **Opposition formelle au système d'avance de tiers payant**

Cher Monsieur / Chère Madame,

J'ai pris connaissance de votre projet de mise en place d'un système de paiements d'avance partiels. Après analyse, je souhaite vous exprimer mon opposition à cette mesure.

En effet, ce mécanisme ne résout pas la problématique des retards de paiement. Il transfère au contraire l'essentiel de la complexité et du suivi administratif sur les prestataires de soins. La gestion de paiements fragmentés, les contrôles et régularisations nécessaires, ainsi que les vérifications comptables supplémentaires constituent une charge de travail additionnelle dont nous ne pouvons raisonnablement assumer le poids.

Je vous demande dès lors de maintenir, me concernant, le système actuel, qui bien que perfectible, n'impose pas aux kinésithérapeutes de supporter la gestion des difficultés rencontrées par votre organisme.

Je reste persuadée qu'une amélioration durable passera avant tout par des solutions structurelles au sein de votre institution, permettant de garantir le respect des délais légaux et une collaboration efficace avec les prestataires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur / Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Nom et Prénom  
Cachet + signature



Document rédigé par l'association de soutien aux kinésithérapeutes dénommée « ASK »

[www.ask-kine.be](http://www.ask-kine.be) – BCE1009.400.707

Toute reproduction de ce document doit être autorisée par le Conseil d'Administration de ASK